

Montréal, le 23 mai 2006

## Objet : Rapport sur les élections partielles 2006

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai été interpellée, à titre de présidente du comité des élections, au sujet des bulletins de vote pour les élections partielles 2006. Certains membres du syndicat s'objectent au fait que les bulletins de vote ne soient pas initialisés, tel que stipulé dans les statuts et règlements du SEMB SAQ (article 64).

Précisons que l'objectif de cette disposition est que personne ne puisse voter illégalement. Afin de préserver cet objectif, nous avons choisi de faire imprimer des bulletins de vote à l'épreuve de falsifications. Le bulletin de vote a été produit en utilisant une fibre de carton particulière et une encre d'imprimerie spécifique.

Les bulletins que vous avez reçus par la poste sont très sécuritaires. Soyez assurés que cette décision de ne pas faire initialiser les bulletins de vote a été prise par souci d'efficacité tout en limitant au maximum les risques de fraude.

Il faut bien situer le rôle des statuts et règlements dans une élection. Ils guident les membres dans leur prise de décision, facilitent les débats et permettent l'expression démocratique de tous les membres. Nous croyons fermement que le déroulement des élections actuelles respecte ces principes.

Finalement, nous croyons avoir franchi avec succès les premières étapes du défi qui nous a été confié. Le calendrier est respecté. En peu de temps, les membres ont reçu à domicile toute l'information pertinente afin d'exercer leur droit de vote. Il est aussi important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un vote postal qui doit rejoindre près de 4 000 personnes.

J'en profite pour vous transmettre les derniers rendez-vous du calendrier électoral :

- |                |   |
|----------------|---|
| <b>2 juin</b>  | date limite pour la <b>réception</b> par courrier des bulletins de vote pour tous les postes en élection. L'enveloppe devant être oblitérée au plus tard en date du 2 juin par le bureau de poste |
| <b>13 juin</b> | comptage des bulletins de vote reçus par le comité des élections  |
| <b>14 juin</b> | annonce du résultat des élections   |
| <b>28 juin</b> | installation des officiers et officières élu-es.  |

Je félicite les membres du comité des élections et souhaite bonne chance à toutes les candidates et tous les candidats.



Manon Perron  
Présidente du comité des élections du SEMB SAQ  
Trésorière du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)